















Réforme du code du travail, de la formation professionnelle, mettre sur pied un plan d'action pour la croissance et la transformation des système aui prépare entreprises (PACTE), projets de loi d'orientation sur les efficacement et sur mobilités ou encore sur l'évolution du logement... la période la durée les salariés actuelle se caractérise par des changements rapides et aux transformations profonds. À Syntec-Ingénierie, nous nous sommes attachés que connaissent nos à faire valoir nos propositions dans le débat public, afin métiers. que notre profession joue pleinement son rôle dans la transformation économique de notre pays.

2017 aura été globalement une année de forte croissance pour nos entreprises, avec 53 000 recrutements engagés et un chiffre d'affaires qui passe de 49 milliards à 52 milliards d'euros. Nous nous sommes associés aux efforts du aouvernement pour dynamiser l'industrie française. Syntec-Ingénierie est désormais membre de l'Alliance Industrie du Futur, de la French Fab et du GIIN (Groupement nouveaux services, par la transversalité de leurs compétences, nos entreprises contribuent fortement aux mutations de l'industrie. Le Salon GLOBAL INDUSTRIe a été l'occasion 2018 sera encore charaée en réformes. Des suiets maieurs. de mettre en avant des innovations technologiques majeures émanant de l'ingénierie.

Les mobilités figurent à l'agenda politique de 2017 et 2018. Nous nous sommes mobilisés pour que les orientations gouvernementales favorisent les solutions nouvelles, fondées sur un usage raisonné de la donnée, et n'oublient pas les besoins des infrastructures neuves et en rénovations, pour un écoulement harmonieux et durable des déplacements.

Développer des technologies innovantes requiert pour nos ingénieur(e)s de disposer de compétences pointues tout au long de leurs carrières. Avec les entreprises d'ingénierie, qui investissent dans la formation bien au-delà des obligations léaales (entre 2 et 5% de la masse salariale), nous avons bien sûr pris une part active aux négociations sur la réforme Nicolas Jachiet, président de Syntec-Ingénierie de la formation professionnelle. Avec pour objectif

Parmi les autres suiets qui ont mobilisé nos forces vives en cette

période, citons encore la réforme du code du Travail, la réforme de la commande publique, les nouvelles règles sur la transparence des activités de représentant d'intérêts ou encore le Rèalement Général sur la Protection des Données. Là encore, notre priorité a été de faire valoir les idées de notre profession pour plus d'efficacité et de simplicité; et Intersyndical de l'Industrie Nucléaire). Par la conception de d'accompagner nos adhérents dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions.

> tels que le projet de loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) ou PACTE commencent à peine à être discutés. Dans ce contexte, les équipes de Syntec-Ingénierie restent mobilisées au service de la digitalisation et de la compétitivité de nos secteurs économiaues.

> Avant de vous laisser découvrir en détail les actions qui ont marqué l'année écoulée, ie tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour la profession : notre équipe de permanents, bien sûr, mais aussi tous les adhérents qui s'impliquent personnellement dans nos instances, au conseil d'administration, en régions dans nos délégations ou encore dans nos bureaux, commissions et groupes de travail.

SOMMAIRE

- P.3 ÉDITO
- P.6 SYNTEC-INGÉNIERIE
- P.7 L'INGÉNIERIE ET SES ENTREPRISES
- REPRÉSENTER LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE ET DÉFENDRE LA PROFESSION
- P.10 VALORISER LA PROFESSION ET SES MÉTIERS
- P.12 UN CONSEIL EXPERT À 360 DEGRÉS
- P.12 Social
- P.14 Emploi et Formation
- P.16 Juridique et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- P.18 Développement à l'international
- P.20 Innovation
- ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE
- P.22 En régions
- P.24 Environnement
- P.25 Industrie & énergie
- P.27 Ingénierie et conseil en technologies
- P.28 Bâtiment
- P.30 Infrastructures
- P.32 Géotechnique
- P.34 PUBLICATIONS
- P.35 ÉQUIPE





SYNTEC-INGÉNIERIE



Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie.

Les équipes et élus de Syntec-Ingénierie travaillent au quotidien au service de la profession pour

- représenter et défendre l'ingénierie professionnelle auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordres ;
- promouvoir l'ingénierie et ses métiers, aussi bien auprès des étudiants et jeunes publics que des professionnels de l'écosystème :
- décrypter et analyser les enjeux socio-économiques pour favoriser le développement de l'ingénierie de

LES TEMPS FORTS DE 2017 - 2018



CRÉATION DU RÉSEAU LES AMBASSADEURS DE L'INGÉNIERIE



21 INTERVIEWS **PRESSE**



DEPUIS IUIN 2017. **18 RENDEZ-VOUS** AVEC DES ÉLUS ET CONSEILLERS ET EN RÉGIONS GOUVERNEMENTAUX



20 ÉVÉNEMENTS À PARIS



PLUS DE **500 QUESTIONS** TRAITÉES PAR LE SVP SOCIAL



DES NOUVEAUX SERVICES ADHÉRENTS, DONT LES RENCONTRES PRESSE ET LE « CHECK-UP SOCIAL »



ASSURANCES: UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC SIACI SAINT-HONORÉ

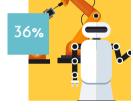
L'INGÉNIERIE ET SES ENTREPRISES

Pilotes des projets, les entreprises d'ingénierie fournissent des services essentiels tout au long du cycle de vie des ouvrages : études, conseil, conception, management, contrôle, inspection et assistance. Fortes de leur indépendance, elles élaborent pour leurs clients publics et privés des solutions technologiques sur mesure et dans tous les secteurs d'activité. Bâtiments autosuffisants, infrastructures multimodales, maintenance prédictive, voitures autonomes... Les entreprises d'ingénierie mettent en œuvre l'innovation et redessinent les modes de vie et de production.

DES ENTREPRISES AU SERVICE DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



CONSTRUCTION



INDUSTRIE ET CONSEIL EN TECHNOLOGIES



TESTS. ESSAIS ET CONTRÔLE

DES ENTREPRISES CRÉATRICES DE RICHESSE



DES ENTREPRISES QUI CRÉENT DES EMPLOIS PARTOUT EN FRANCE



Des établissements implantés à 76% en régions



avec **91%** de leurs collaborateurs en CDI



et 53 000 recrutements engagés dans toute la France en 2017

DES ENTREPRISES INNOVANTES



du chiffre d'affaires consacré à la recherche & développement

contre 2,2% de PIB en moyenne en France



REPRÉSENTER LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE ET DÉFENDRE LA PROFESSION

POUR UNE MOBILITÉ INNOVANTE, SOUTENABLE ET CONNECTÉE

Dans un contexte où le Gouvernement a fait des transports du quotidien sa priorité, les entreprises d'ingénierie ont souhaité s'exprimer pour faire part de leurs principales attentes en matière de mobilité. Syntec-Ingénierie reste convaincue que l'aménagement et le développement des territoires ne pourra se faire qu'en conjuguant nouvelles technologies, rénovation des réseaux existants et création de nouvelles infrastructures. Les grands projets déjà engagés restent indispensables pour rendre les mobilités plus durables, désenclaver les territoires et améliorer le cadre de vie des concitoyens. La fédération a élaboré plusieurs propositions pour repenser le financement des infrastructures.

- Générer de nouvelles ressources en repensant la contribution de l'usager.
- Mutualiser les recettes pour en faire bénéficier les modes de transport déficitaires dégageant des externalités positives.
- Évaluer les projets d'investissements pour mieux les prioriser.
- Inciter les collectivités territoriales à investir dans leurs infrastructures.
- Favoriser le développement de nouveaux services, par un usage maitrisé de la donnée.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2017 et 2018 avec les décideurs publics (Ministères, Parlement) pour présenter les positions de la fédération.



POUR UN PROJET DE LOI ELAN (ÉVOLUTION DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU NUMÉRIQUE) PLUS AMBITIEUX

Avec le projet de loi ELAN, le Gouvernement a souhaité mettre le logement au service des besoins d'aujourd'hui et de demain, apporter une réponse à des modes de vie plus contemporains (plus connectés, plus modulables...) et placer la transition numérique et écologique au service des habitants pour améliorer leur quotidien. Les entreprises d'ingénierie ont alerté les décideurs publics sur :

- l'importance d'une maîtrise d'ouvrage publique forte et une maîtrise d'œuvre privée indépendante ;
- une meilleure prise en compte de la qualité de la construction ;
- la nécessité d'accélérer la digitalisation de la filière bâtiment en maintenant le concours de maîtrise d'œuvre.

Plus d'informations à ce lien.



VALORISER LA PROFESSION ET SES MÉTIFRS

UN NOUVEL ÉLAN DANS LA COMMUNICATION VERS LES JEUNES ET LES ÉTUDIANTS

L'inaénierie recrute! En 2017, les entreprises de la branche ont enaaaé 53 000 recrutements. Pourtant, les métiers de l'ingénierie restent mal connus des jeunes et des étudiants. Syntec-Ingénierie a renforcé sa mobilisation en ce sens :



CRÉATION DES AMBASSADEURS DE L'INGÉNIERIE. Ce réseau, constitué d'étudiants, de professionnels de l'ingénierie ou encore d'écoles et de référents RH, a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes et des étudiants, partout en France, pour leur présenter l'ingénierie et les débouchés qui s'offrent à eux. Les 40 premiers volontaires ont déjà répondu à l'appel.



ÉLABORATION ET DISTRIBUTION D'UN KIT DE COMMUNICATION sur les carrières et métiers de l'ingénierie : dépliant informatif, affiches, flyers, kakémonos, PowerPoint, vidéos,

En 2017, Syntec-Ingénierie a également reconduit



LE MEET'INGÉ. Ce forum recrutement a permis aux entreprises d'ingénierie de rencontrer sur une même

étudiants et jeunes diplômés à la recherche d'accélérateur aux projets innovants de la d'opportunités professionnelles. D'autres nouvelle génération. 3 vidéos sont à retrouver rencontres avec les jeunes ont également été sur <u>la</u> chaine Youtube Avenir Inaénierie. organisées en régions, notamment à l'occasion de Batira à Lyon ou du Forum Focéen à Marseille.



LE PRIX DE L'INGÉNIERIE **DU FUTUR.** Organisé depuis 2006 avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère

- la Cité des Sciences de Paris - plus de 600 de l'Économie, ce concours donne un coup



LES CAHIERS INGÉNIERIE & PROJETS. Cette année. le numéro spécial jeunes du magazine de l'ingénierie s'est enrichi d'une version digitale

www.avenir-inaenierie.fr

(en cours de refonte)

Twitter: @ingenierie_

Facebook: @avenir.ingenierie

YouTube : Avenir Ingénierie

animée, à retrouver sur www.syntec-ingenierie.fr



PLUS DE PLACE POUR LES FEMMES DANS L'INGÉNIERIE

A l'heure actuelle, seul 1 ingénieur sur 3 est une femme. Pourtant, en filières scientifiques, on compte 50% de jeunes filles jusqu'au baccalauréat. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Syntec-Ingénierie a invité toutes les femmes ingénieures à prendre la parole et à valoriser leurs compétences, via un hashtag commun : #JeSuisIngénieurE.

Un kit de communication a été réalisé, en français et en analais. Le mouvement a rencontré un beau succès sur les réseaux sociaux. Une semaine après le 8 mars, on comptait

Twitter: 730 publications:

Facebook: 344 publications et plus de 2 500 likes;

Instagram: 28 publications et 4 290 likes;

LinkedIn: 20 publications et plus de 1 000 J'Aime.

DE NOUVEAUX OUTILS À DESTINATION DES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE

Pour faciliter les prises de parole de ses adhérents, Syntec-Ingénierie a mis sur pied de nouveaux outils de communication :

- une infographie format carte de visite avec les principaux chiffres clés de la profession;
- des plaquettes régionales valorisant la profession, ses implantations et ses activités sur tout le territoire en cours d'élaboration;
- des séances de média training, formation à la prise de parole en presse;
- des rencontres presse avec les principaux médias clés. La première rencontre a été organisée avec les équipes de L'Usine Nouvelle.

LE MEET.ING, NOUVELLE FORMULE

Après 16 éditions nationales ayant réuni des milliers de professionnels, le meet.ING se transforme. En 2018, Syntec-Ingénierie déclinera son célèbre événement annuel en plusieurs rencontres thématiques, abordant des sujets d'actualité.

- Un 1er meet.ING dédié aux métiers et carrières de l'ingénierie. L'événement a réuni plus de 80 personnes.
- Un meet.ING dédié aux mobilités de demain : quelles infrastructures, pour quels usages ?

A l'occasion de GLOBAL INDUSTRIe, salon placé sous le Haut Patronage du Président de la République, Syntec-Ingénierie a invité ses adhérents à valoriser leurs compétences sur le Carré de l'Ingénierie, espace central de 500 mètres carrés. 14 entreprises y ont exposé leurs dernières innovations technologiques dans les domaines de l'industrie et du conseil en technologies.

RENFORCER LA RELATION AVEC LES ADHÉRENTS

Syntec-Ingénierie a organisé une rencontre avec les adhérents pour présenter les actions sectorielles et l'actualité sociale 2018. L'occasion aussi de rappeler les services mis à leur disposition : assistance, conseil en matière sociale, juridique, promotion...





UN CONSEIL EXPERT À 360 DEGRÉS

SOCIAL

L'année 2017 a été marquée par un bouleversement en profondeur du cadre social des entreprises, avec l'entrée en vigueur le 22 septembre des ordonnances « Travail », consécutives à l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République.

Plusieurs dispositions sont créées et modifiées par les ordonnances, telles que la primauté de l'entreprise pour organiser le temps de travail, la possibilité de négocier sans syndicat dans les TPE, l'encadrement des indemnités de licenciement et la rupture conventionnelle collective.

En modifiant des éléments substantiels du Code du Travail, tels que l'articulation entre les accords de branche et d'entreprise, les ordonnances dites « Macron » nécessitent de renforcer l'accompagnement et le conseil aux entreprises dans l'application de leurs obligations sociales.

En termes de négociations dans la branche Syntec, l'année a été marquée par la désignation de Dominique Maret, DRH France d'Altran à la Présidence des instances sociales en juillet et la signature de deux accords de branche :

- l'accord du 30 mars de revalorisation des minimas conventionnels (pour application au 1er juillet 2017);
- l'accord du 14 décembre 2017, relatif à l'organisation du dialogue social instaurant au sein de la branche une Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation, conformément aux dispositions prévues dans la loi du 8 août 2016 (loi Travail).

LA MOBILISATION DE SYNTEC-INGÉNIERIE POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS SUR LE SOCIAL :

L'actualité sociale soutenue de l'année 2017 a entrainé un renforcement des actions de Syntec-Ingénierie, pour défendre et accompagner les entreprises d'ingénierie dans ce contexte d'évolutions.

MOBILISATION DES DRH POUR DÉFENDRE LES POSITIONS DES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE

- 11 réunions de la commission sociale organisées ;
- participation des représentants de l'ingénierie à des groupes de travail interprofessionnels et de branche ;
- construction d'une nouvelle enquête de rémunération, pour disposer d'éléments utiles aux négociations sociales (parution prévue en mai 2018).

INFORMATION DES ADHÉRENTS ET RÉPONSES À LEURS QUESTIONS

Information aux adhérents :

- 2 réunions d'information sociale INGE'RH ont réuni plus de 150 participants (juin et décembre) ;
- 2 matinées sociales relatives aux ordonnances Macron en octobre et novembre ;
- une rencontre avec la CFDT (1er syndicat de salariés de la branche) pour échanger sur les problématiques sociales de l'ingénierie (décembre).

SVP social:

- plus de 500 questions ont été traitées par le SVP social de Syntec-Ingénierie ;
- renforcement du SVP social avec l'appui d'un nouveau partenariat avec le Cabinet d'avocat C2);
- mise à jour de l'ensemble des fiches pratiques en droit social suite aux ordonnances Macron ;
- création du « Check-Up social » pour aider les entreprises à réaliser un état des lieux de leurs pratiques, au regard de l'application du droit du travail et de la convention collective.









EMPLOI ET FORMATION

Dans un contexte d'amélioration de la conjoncture économique et de mutations technologiques, Syntec-Ingénierie a œuvré tout au long de l'année 2017 au renforcement de son action en faveur du développement des compétences des salariés et futurs salariés des entreprises.

En parallèle, un vaste projet de réforme de la formation et de l'apprentissage a été lancé par le nouveau Gouvernement. La loi qui sera votée en juin 2018 à ce sujet entraînera dans les années à venir des modifications majeures sur l'organisation et le financement de la formation.

Dans ce contexte, l'activité de Syntec-Ingénierie s'est organisée en 2017 autour des missions suivantes :



- L'élaboration d'une plateforme de propositions de l'ingénierie dans le cadre de la réforme sur la formation professionnelle et l'apprentissage.
- La participation aux instances paritaires nationales et régionales de la branche et du FAFIEC (CA, commissions, groupes de travail).



L'ÉTUDE ET L'IDENTIFICATION DES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS ET DES BESOINS EN FORMATION DANS L'INGÉNIERIE

Études pilotées par Syntec-Ingénierie et réalisées par l'Observatoire paritaire des métiers de la branche (Opiiec) :

- les conséquences en termes d'emploi de la baisse de l'investissement dans l'ingénierie de construction ;
- les impacts du coût des matières premières pour les emplois dans l'ingénierie industrielle Oil & Gas.

Participation à des études sectorielles :

- étude EY-Fondation Palladio <u>sur les métiers de la ville et leur évolution</u> ;
- études du Plan de Transition Numérique du Bâtiment sur <u>les compétences liées au BIM et à la transition énergétique</u>.



LA PARTICIPATION À LA CRÉATION DE FORMATIONS ADAPTÉES AUX ENTREPRISES

- Mise en œuvre du plan d'action sur la formation au BIM :
- création d'une nouvelle offre de formation au FAFIEC ;
- contribution à l'élaboration de nouvelles certifications de compétences (master, certifications de branches) ;
- développement de la présence de professionnels, experts du BIM, dans les écoles et universités.
- Participation à la création d'une nouvelle formation relative à la protection des données personnelles (RGPD), opérationnelle depuis avril 2018 et financée à 100% par le FAFIEC.



LE RENFORCEMENT DU LIEN AVEC LES ACTEURS DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Organisation d'Ingé'Skills, rencontre entre les professionnels de l'ingénierie et les acteurs de la formation pour échanger sur les enjeux et les besoins des entreprises et élaborer les formations de demain.









JURIDIQUE & RSE

LES CONTRATS INTERNATIONAUX FIDIC

Forte de son expertise sur les contrats FIDIC et internationaux, Syntec-Ingénierie a été étroitement associée à la rédaction des nouvelles éditions des contrats FIDIC (édition 2017, White, Yellow, Red & Silver Books). A la demande de l'Agence Française de Développement (AFD), elle a expertisé et fait ses propositions sur un nouveau modèle de contrat de travaux, basé sur un modèle FIDIC et qui intègre des clauses spécifiques environnementales et sociales. Prochainement, l'AFD proposera des modèles de contrats pour les prestations de services d'ingénierie, intégrant des clauses environnementales et sociales.

À ce titre, Syntec-Ingénierie a organisé une réunion d'information et de décryptage sur l'édition 2017 des contrats FIDIC construction, conception-construction et EPC/clé en main (White, Yellow & Silver). L'occasion de faire découvrir aux adhérents les évolutions et points clés de cette mise à jour et d'échanger avec les experts de l'AFD, d'Exequatur, Vinci...

RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE : SYNTEC-INGÉNIERIE ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES ADHÉRENTES TOUT AU LONG DU PROCESSUS

Impliquée dans l'élaboration des textes régissant la commande publique depuis les directives de 2014, Syntec-Ingénierie a proposé à ses adhérents un décryptage complet de la nouvelle réglementation transposée. Des sessions de formation ont également été organisées.

Reconnue comme experte sur les questions de commande publique, Syntec-Ingénierie est en contact régulier avec la Direction des affaires juridiques de Bercy et participe à l'élaboration de la doctrine en la matière. Elle est par ailleurs membre à part entière de l'Observatoire Économique de la Commande Publique (OECP) qui a repris ses travaux en 2018, à la suite de la réforme de son statut. Enfin, Syntec-Ingénierie a présidé un groupe de travail du MEDEF qui a produit un <u>Guide de bonnes pratiques partagées dans les marchés publics</u>.



DROIT CIVIL : APRÈS LES CONTRATS, LA RESPONSABILITÉ

À la suite de la réforme du droit des contrats, le Code Civil continue de faire peau neuve. La Chancellerie travaille activement à un projet de réforme de la responsabilité civile délictuelle. Syntec-Ingénierie reste attentive aux évolutions du droit de la responsabilité en faisant des propositions qui permettraient de ne pas aggraver les risques supportés par les entreprises d'ingénierie.

CONFORMITÉ(S), PRÉVENTION, TRANSPARENCE ET DONNÉES PERSONNELLES : SYNTEC-INGÉNIERIE ADOPTE DES BONNES PRATIQUES ET ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS



DE NOUVELLES RÈGLES DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET DE VIGILANCE POUR LES ENTREPRISES

Deux lois sont intervenues pour poser de nouvelles obligations aux entreprises sur des aspects éthiques et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE): la loi relative à la transparence de la vie économique, dite Sapin 2, et celle relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres.

La Commission juridique a organisé, en lien avec le Club RSE, une journée consacrée à ces sujets. Objectif : étudier aussi bien leurs cadres juridiques que leur déploiement opérationnel en entreprise, notamment à l'international. La réunion a également été l'occasion de réaliser un benchmark entre entreprises d'ingénierie et de nouer un dialogue avec des invités de haut niveau, venus de secteurs très différents.

TRANSPARENCE : LES REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS INVITÉS À SE DÉCLARER ET À ÉTABLIR UN REPORTING ANNUEL

Porte-voix des entreprises d'ingénierie auprès des pouvoirs publics, Syntec-Ingénierie a été parmi les premières organisations à appliquer les nouvelles règles sur la transparence des activités de représentants d'intérêts. Les obligations sont de deux types : une inscription sur un répertoire en ligne auprès de la Haute Autorité à la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et un reporting annuel, dont le premier devait être rendu avant le 30 avril 2018. Syntec-Ingénierie a informé ses adhérents au travers de documents pédagogiques sur ce dispositif qui concernera, dès juillet 2018, les actions de représentants d'intérêts auprès des pouvoirs publics locaux. Cette nouvelle échéance pourrait donc concerner plus d'entreprises, notamment celles fortement impliquées dans la commande publique locale.

RGPD - RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

A l'heure du numérique et de la digitalisation de tous les secteurs économiques, la protection des données personnelles s'est imposée comme l'un des enjeux majeurs de ce début de XXI^e siècle. La réglementation est passée d'une logique de déclaration et d'accompagnement à une logique de contrôle et de sanctions. Si toutes les entreprises ne sont pas obligées de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions du Règlement européen (par exemple la désignation d'un délégué à la protection des données, qui peut rester facultative dans certains cas), elles devront néanmoins s'assurer qu'elles traitent les données à caractère personnel conformément à la nouvelle législation. Impliquée dans les travaux menés au niveau interprofessionnel sur le sujet, Syntec-Ingénierie répond aux différentes questions des adhérents et assure la promotion d'outils simples, comme une auto-évaluation rapide ou un MOOC. Par ailleurs, Syntec-Ingénierie a assuré une mission d'expertise auprès du FAFIEC pour proposer deux modules de formation intégralement pris en charge par ce dernier.

NOUVEAU PROGRAMME D'ASSURANCE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

Le nouveau programme d'assurances élaboré avec SIACI SAINT-HONORÉ et les services associés ont été présentés aux adhérents lors d'une matinée dédiée : les critères d'éligibilité, les montants des garanties et des franchises. La sinistralité a fait l'objet d'un focus spécifique : les clés pour identifier le litige potentiel, anticiper la réclamation et optimiser la gestion des sinistres.



DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Au niveau mondial, l'ingénierie française constitue un véritable pôle d'excellence. Syntec-Ingénierie soutient et accélère le développement de ses membres à l'étranger, à travers de nombreuses actions déjà engagées, notamment dans le cadre de sa Commission Internationale.



ACCOMPAGNER LE NETWORKING ET DÉVELOPPER LES EXPERTISES

Les Commissions Internationales trimestrielles organisées par Syntec-Ingénierie rassemblent plus de 50 représentants et experts. Elles permettent aux adhérents d'échanger autour de "Business Cases" qui présentent des réussites à l'international

- barrage Hazelmere Dam (Afrique du Sud) par Ingérop ;
- export : écueils, pièges et autres difficultés pour une PME d'ingénierie par ECP ;
- projet de LGV Ostlänken (Suède) par Systra ;
- mobilisation de profils seniors à l'international par Assystem E&I;
- programme d'appui au delta du Niger par Suez Consulting ;
- santé-sécurité-sûreté dans les activités par Tractebel ;
- métro de Riyad (Arabie saoudite) par Setec
- SIG Phnom Penh (Cambodge) par Altereo G2C.

En parallèle, une série d'ateliers thématiques a été organisée tout au long de l'année pour accompagner les entreprises d'inaénierie dans l'appropriation d'enieux fondamentaux pour le développement de leur activité

- financement de projets ;
- mobilité sécurité à l'international;
- aestion administrative des démarches d'immigration d'entreprises :
- appropriation des questions RH liées à la mobilité ;
- couverture médicale et prévoyance ;
- présentation des instruments d'aide-projet du Ministère de l'économie : FASEP ;
- les services d'accompagnement à l'export proposés par Business France;
- déploiement de l'ingénierie chinoise à l'international;
- investissements européens pour les projets à forte composante ingénierie.



RELEVÉ DES COMPTEURS!

Avec plus de 100 articles postés en 2017 sur les 9 groupes LinkedIn de la Commission Internationale lespaces réservés aux adhérents de Syntec-Ingénierie), le fonctionnement en réseau permet de partager les informations de la profession, sans pour autant inonder les messageries : invitations à des évènements, comptes rendus, publications d'informations, appels à manifestation d'intérêt, appels d'offres publics...

COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIERIE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

Identification des enjeux de la présence de l'ingénierie à l'international, accompagnement à l'internationalisation... Pour mieux saisir et chiffrer la dynamique de développement de l'ingénierie française à l'international, Syntec-Ingénierie a lancé en 2017 un baromètre périodique sur l'activité internationale de ses 400 adhérents



En 2017, 1 entreprise d'ingénierie sur 4 réalise plus de 50% de son chiffre d'affaires à l'international.

En 2017, le chiffre d'affaires à l'international est en croissance pour 54% des répondants (Il reste stable pour 33% des répondants.)

Pour 35% des entreprises consultées, l'Europe est la zone géographique d'activité prioritaire à développer dans leur activité à venir (suivie ensuite par l'Afrique sub-saharienne et l'Asie pacifique)

Plus de 60% des entreprises d'ingénierie ont des projets intégrant une part de budgets bailleurs de fonds (IFIs).

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AVEC NOS PARTIES PRENANTES ET STRUCTURER DES APPROCHES FILIÈRES

Avec l'appui de l'ADEME International et en partenariat avec le Syndicat des Énergies Renouvelables : organisation des 2es plénières des Énergies Renouvelables. Objectif : échanger sur les opportunités d'affaires entre acteurs de la chaîne de valeurs.

Avec Expertise France: poursuite des discussions autour de la structuration d'offres françaises associant les entreprises nationales et le secteur public sur des thèmes porteurs : le développement des villes durables, la gestion et sortie des crises (sécurité, appuis techniques), le développement durable, et la gestion climatique.

Avec Business France : contribution au programme d'actions annuel de l'agence, en cohérence avec les attentes de l'ingénierie française (secteurs d'activité cibles, zones aéographiques prioritaires...) et promotion auprès des adhérents des mécanismes d'internationalisation des collaborateurs, tels que le Volontariat International en Entreprise (V.I.E).

Avec le MEDEF et le MEDEF International : contribution aux instances et aux consultations sur les sujets à enjeux pour la profession (commerce extérieur, intelligence économique...) et implication des entreprises adhérentes dans les visites/rencontres proposées par ces partenaires.

Avec Bpifrance : organisation de rencontres périodiques visant à présenter la large palette de dispositifs d'accompagnement proposés par la Banque Publique d'Investissement à destination de l'ingénierie française : développement export, fonds d'internationalisation, financement, crédit export DFE, Bpifrance Assurance Export...

APPUYER COLLECTIVEMENT LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

Selon le Baromètre Syntec-Ingénierie sur l'activité internationale des entreprises d'ingénierie, plus de 60% des entreprises d'ingénierie ont dans leur chiffre d'affaires une part de projets intégrant des budgets « bailleurs de fonds » multilatéraux ou bilatéraux (Agence Française de Développement, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale).

En partageant les retours d'expériences de ses adhérents sur les projets internationaux, Syntec-Ingénierie aide les organismes de financement (IFIs) à clarifier et améliorer leurs procédures de consultation et de passation de marchés. L'année écoulée a permis de travailler notamment sur le renforcement des clauses relatives aux critères environnementaux et sociaux des marchés de travaux, de celles relatives à la qualité des prestations ou encore d'optimiser la fiscalité des contrats. En 2018, des travaux seront menés sur les règles de procurement et une meilleure prise en compte des critères de sûreté / sécurité dans les projets internationaux. Toujours selon le Baromètre Syntec-Ingénierie sur l'activité internationale des entreprises d'ingénierie, l'Europe est la zone géographique prioritaire dans le développement de l'activité à l'international pour 35% des entreprises d'ingénierie.

Au niveau européen, Syntec-Ingénierie est impliquée dans les différents Comités et Task Force de l'EFCA (Public Procurement, European External Aid, Sustainable Development, BIM, National Association Best Practice Guide...). Cela dans le but d'y défendre activement la voix de l'ingénierie française.

INNOVATION

PARTICIPATION À DES INSTANCES FÉDÉRATIVES AFIN DE FAIRE VALOIR LA POSITION DE L'INGÉNIERIE SUR DIFFÉRENTS SUJETS D'INNOVATION :

- Comité d'orientation de la recherche appliquée en Génie Civil : l'avis sur les montages des projets, et la labellisation des projets.
- Conseil consultatif du CSTB : avis de l'ingénierie sur les projets de feuilles de route orientant les recherches du CSTB pour les 6 prochaines années et modalités de coopération.
- Comité Scientifique et technique de l'IDRRIM : suivi du programme technique de l'IDRRIM et sollicitation pour piloter un atelier sur le numérique au prochain congrès d'octobre.
- Comité formation et innovation de l'IDRRIM : suivi des travaux sur le vadémécum sur la gestion des chantiers innovants.
- Comité d'orientation du BNTRA (Bureau de Normalisation des Transports, des Routes et de leurs Aménagements) : préparation des positionnements de l'ingénierie dans les différents comités (échéance début 2019).

ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

- Contribution au séminaire dédié à l'innovation : le rôle de l'ingénierie pour innover et propositions pour améliorer l'innovation dans la commande publique (en particulier, mesures incitatives pour les MOE).
- Contribution à la note de positionnement de Syntec-Ingénierie.







- Corner innovation lors de meet.ING.
- Innovation au centre de la communication des ingénieristes sur le Carré de l'ingénierie à GLOBAL INDUSTRIe.
- Contribution au numéro spécial innovation de la Revue Travaux avec contribution de plusieurs ingénieristes.

VILLE DURABLE

■ Échange avec le GT ville et participation à la rencontre avec Efficacity.

ETUDE

■ Lancement d'une étude sur la commande publique et l'innovation



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE

EN RÉGIONS - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS PHARES

Syntec-Ingénierie compte 13 délégations régionales.

LA DÉLÉGATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES INVESTIE DANS LES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Dans un contexte où le Gouvernement a lancé les Assises Nationales de la Mobilité, la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Syntec-Ingénierie a organisé en novembre 2017 la Soirée de l'ingénierie, qu'elle a consacrée au projet Lyon-Turin ferroviaire. De jeunes ingénieurs ont pu présenter la place de l'ingénierie dans la conception de plusieurs projets régionaux. Ces témoignages ont été suivis d'un débat sur l'impact du Lyon-Turin dans le développement des territoires ; sont intervenus des représentants de TELT, de la Préfecture de Savoie et des collectivités territoriales (Conseil Départemental de Savoie, Valloire, Syndicat de Maurienne), ainsi que de l'ingénierie.

LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE SE MOBILISE POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

L'industrie du futur constitue un enjeu majeur pour les activités d'ingénierie industrielle et du conseil en technologies, avec un impact fort sur les dynamiques territoriales et les métiers.

Dans ce contexte, la délégation régionale de Syntec-Ingénierie Pays de la Loire a initié dès 2016 la conduite d'une <u>étude sur les métiers impactés</u> <u>par l'industrie du futur</u> et les formations à mettre en œuvre en région. Cette étude a été réalisée au cours de l'année 2017 avec les partenaires sociaux régionaux dans le cadre de la Commission paritaire régionale de l'Emploi et la Formation (CPREFP) et avec l'appui du FAFIEC.

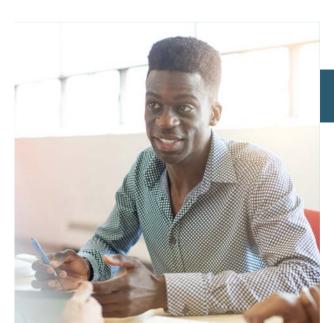
LA DÉLÉGATION OCCITANIE A PARTICIPÉ À PLUSIEURS RÉUNIONS ORGANISÉES EN 2017 PAR TOULOUSE MÉTROPOLE...

...sur « Toulouse, métropole des réussites » ou bien encore aux 3^{es} Assises du développement économique de Toulouse métropole. Elle est en outre active au sein de l'Association ingénierie Midi-Pyrénées, dans laquelle elle contribue à plusieurs travaux sur le thème de la maquette numérique, de l'exploitation maintenance...



LA DÉLÉGATION GRAND EST DE SYNTEC-INGÉNIERIE EST PRÉSENTE DANS PLUSIEURS INSTANCES RÉGIONALES

Elle a participé à l'Assemblée Générale du Pôle de compétitivité Energivie / Fibres, aux réunions de travail relatives à l'élaboration du Contrat d'Objectifs territoriaux (COT) BTP Grand Est, à la réunion de consultation du secteur « Construction et Travaux publics » de la région Grand Est. Elle a par ailleurs participé à de nombreux jurys de concours.







ENVIRONNEMENT : FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



DONNÉES BRUTES DE BIODIVERSITÉ

Les entreprises d'ingénierie se sont mobilisées dans la mise en œuvre de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la Biodiversité et son décret d'application du 29 novembre 2016, notamment sur le versement des données brutes de biodiversité, acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou suivi des impacts. Syntec-Ingénierie a ainsi participé à plusieurs réunions d'information organisées par la Direction de l'Environnement et de la Biodiversité (DEB) du ministère de la Transition écologique et solidaire, pour mieux appréhender les outils (TPS, Métadonnées SINP, GINCO, GEONATURE) mis en place par l'administration.

SYNTEC-INGÉNIERIE, PARTENAIRE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Nouvellement créée le 1er janvier 2017, l'Agence française pour la Biodiversité a été reçue par le Bureau Environnement de Syntec-Ingénierie en novembre 2017, dans la perspective d'identifier des chantiers communs. Fort de cet échange, les deux structures travaillent à l'élaboration de pistes de collaboration.

SYNTEC-INGÉNIERIE, AUDITIONNÉE SUR L'ÉVALUATION DES BILANS EX-POST

Syntec-Ingénierie a été auditionnée par le CGEDD dans le cadre d'une mission sur l'évaluation des bilans ex-post prévus par les articles L1511-6 et R1511-9 du code des transports. Les réflexions sont parties du constat lié à la difficulté pour les maîtres d'ouvrage de reconstituer les sources ayant servi à bâtir l'enquête d'utilité publique, quand ils doivent faire un bilan ex-post. Elles ont porté sur les moyens d'accompagner le maître d'ouvrage pendant la durée de conception, réalisation et exploitation de l'infrastructure de transport, tout en maîtrisant les coûts de l'opération et sur la communication auprès du public, en particulier sur les données environnementales.

INDUSTRIE & ÉNERGIE



CONTRIBUER AUX AMBITIONS DE LA FRANCE POUR LA RELANCE DE L'INDUSTRIE

L'avenir de l'industrie française est dans l'innovation et la montée en gamme. En novembre 2017, le gouvernement a présenté dans « <u>Notre ambition pour l'industrie</u> » plusieurs défis à relever par l'écosystème industriel français. Le Bureau Industrie & Énergie (I&E) s'est particulièrement mobilisé pour répondre à cet appel :

- Contribution à l'Alliance Industrie du Futur (AIF), organisation qui rassemble les acteurs de l'économie 4.0, afin d'assurer le déploiement du programme industrie du futur du gouvernement. Les entreprises de Syntec-Ingénierie ont notamment développé le partage des bonnes pratiques (via la labellisation de « vitrines de l'industrie du futur ») et les réflexions sur des sujets pointus, tels que la fabrication additive.
- Instauration d'une démarche partenariale avec Bpifrance pour accompagner les entreprises d'ingénierie dans le développement de leur activité dynamique French Fab : financement de la trésorerie, financement de l'investissement, accélérateur PME...

ENGAGER DES APPROCHES FILIÈRES

Le Bureau I&E a souhaité en 2017 structurer plusieurs approches par filières, à travers la création de groupes de travaux thématiques.

Un groupe de travail nucléaire a ainsi été constitué et a permis aux adhérents de :

- participer à des évènements dédiés avec les acteurs majeurs de la filière : EDF, Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), Orano...
- s'impliquer dans les différents groupes de concertations de la filière : GIIN, GIFAN, PFN, CSFN...
- renforcer leur visibilité, ainsi que celle de la profession, auprès des partenaires de promotion : Business France, SFEN..

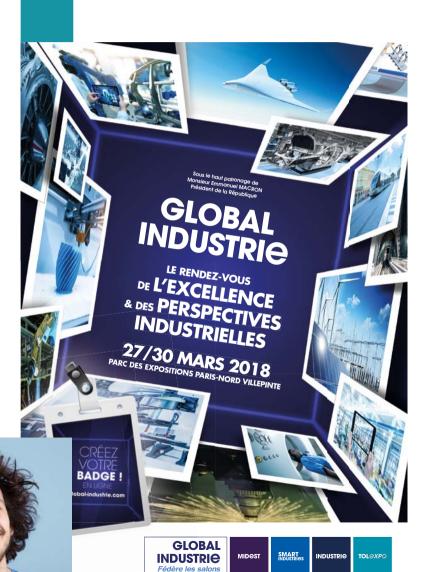
En 2017, le Bureau l&E a également piloté une <u>étude de filière sur le secteur de l'industrie pétrolière</u> (Oil & Gas). L'analyse a permis de dégager les tendances économiques du secteur, ses évolutions prospectives et d'en mesurer l'impact en termes d'emplois, de compétences et de formations pour les entreprises d'ingénierie. Les résultats ont été diffusés largement auprès des médias et des parties prenantes de la profession.





FOCUS SUR GLOBAL INDUSTRIE 2018

Les adhérents de Syntec-Ingénierie et membres des Bureaux I&E et ICT se sont mobilisés à l'occasion de la 8° édition de la Semaine de l'Industrie, qui s'est tenue sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances. Lors du Salon GLOBAL INDUSTRIe, événement placé sous le Haut Patronage du Président de la République, les entreprises d'ingénierie ont exposé leurs compétences sur le Carré de l'Ingénierie, espace central de 300 m².



INGÉNIERIE ET CONSEIL EN TECHNOLOGIES

FAVORISER LES RELATIONS COMMERCIALES POSITIVES ENTRE ACTEURS D'UNE MÊME FILIÈRE



Sous l'égide de la Médiation des entreprises et du Ministère de l'Economie et des Finances, Syntec-Ingénierie a renouvelé en 2017 son engagement dans la démarche "OVALE". Avec pour objectif : renforcer les échanges entre les entreprises industrielles donneurs d'ordres et les entreprises d'ingénierie et du conseil en technologies (ICT). Des rencontres régulières ont été organisées sur les thématiques suivantes :

- Mesure de la qualité de la relation au sein de la filière ;
- Indicateurs relatifs au respect des délais de paiements ;
- Responsabilité et assurance dans la relation contractuelle ;
- Simplification et « normalisation » des contrats ;
- Développement de l'attractivité de la filière.

Pour traduire concrètement leurs engagements, 6 entreprises d'ICT ont rejoint en 2017 les signataires de la Charte des relations fournisseurs responsables, en présence de Pierre Pelouzet, Médiateur des relations inter-entreprises.

STRUCTURER L'IMPLICATION DE L'INGÉNIERIE DANS LES DÉMARCHES PARTENARIALES AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE L'INDUSTRIE DU FUTUR

Syntec-Ingénierie a rejoint en 2017 les différentes instances de concertation autour de la thématique de l'industrie du Futur.

Syntec-Ingénierie s'est ainsi engagée dans l'Alliance Industrie du Futur (AIF) et a activement participé aux travaux :

- du Comité de coordination de l'AIF
- sur le Développement de l'Offre Technologique du Futur ;
- autour de la promotion de l'offre existante, de la normalisation ou des vitrines "Industrie du Futur".

Pour accompagner la transformation industrielle des PME, Syntec-Ingénierie a également engagé des réflexions avec Bpifrance visant à rejoindre, courant 2018, la dynamique de la French Fab.

PORTER HAUT ET FORT LA VOIX D'UNE PROFESSION DYNAMIQUE À FORT POTENTIEL D'OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES

Locomotives de l'économie française, les entreprises d'ICT, qui connaissent une forte croissance, recrutent massivement des cadres et des jeunes diplômés. Cependant, elles sont confrontées à une pénurie de main d'œuvre qualifiée. En 2017, Syntec-Ingénierie a engagé une étude sur l'emploi, les compétences et les formations au sein des entreprises d'ICT. Celle-ci vise à identifier les évolutions (quantitatives et qualitatives) de l'emploi, à déterminer les grandes tendances à venir en termes d'innovation et de technologies, et à lister les compétences qui seront recherchées à court et moyen termes. Les résultats de cette étude, attendus courant 2018, permettront de définir des orientations à prendre en matière de formation, mais également de sensibiliser le grand public aux opportunités d'emplois grandissantes dans le secteur de l'ingénierie et du conseil en technologies.



BÂTIMENT: VERS DES OUVRAGES CONNECTÉS

INITIATION D'UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION DE PROJETS EN BIM

Aucun secteur n'échappe à la révolution digitale ; le bâtiment en est tout particulièrement impacté, notamment avec le BIM (Building Information Modeling). Si les bénéfices potentiels du BIM ne sont plus à démontrer, il est tout de même nécessaire de mieux structurer la démarche pour aider le marché à gagner en maturité. Dans cette perspective, Syntec-Ingénierie a initié une démarche de labellisation de projets en BIM, à laquelle elle a associé plusieurs acteurs de la filière : Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), Syndicat National des entreprises générales françaises de bâtiment et de travaux publics (EGF/BTP), Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières (FSIF), Fédération des Services Énergie Environnement (FEDENE)... ainsi que Certivea.

SYNTEC-INGÉNIERIE, PARTENAIRE DU PLAN TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE BÂTIMENT (PTNB) ET SIGNATAIRE DE LA CHARTE OBJECTIF BIM 2022

Partenaire du PTNB et impliquée dans le déploiement du BIM, Syntec-Ingénierie a signé en novembre 2017, lors du Salon Batimat, aux côtés d'une cinquantaine d'acteurs de la filière, la Charte Objectif BIM 2022, marquant son engagement en faveur de la généralisation du BIM à l'horizon 2022, et de la transition numérique plus généralement.

SYNTEC-INGÉNIERIE, SIGNATAIRE DE LA <u>CHARTE BÂTIMENTS CONNECTÉS</u>

Lors du SIMI, Syntec-Ingénierie a par ailleurs signé aux côtés du Ministère de la Cohésion des Territoires, de la Smart Building Alliance et de l'Alliance HQE-GBC, la charte Bâtiments connectés, cadre de définition permettant aux professionnels de développer des solutions ouvertes et évolutives pour des bâtiments capables d'accueillir des services numériques.

SYNTEC-INGÉNIERIE ENGAGÉE DANS LA MÉDIATION DE FILIÈRE CONSTRUCTION-BÂTIMENT

25% des médiations concernant le secteur « construction – bâtiment », le Médiateur des Entreprises a lancé une médiation de filière, à laquelle Syntec-Ingénierie a décidé de s'associer. A travers cette démarche, il s'agit d'identifier les principales causes de litiges dans la filière construction-bâtiment, pour aider ensuite ses acteurs à construire une relation de confiance et à développer de meilleures synergies inter-entreprises.

SYNTEC-INGÉNIERIE, PORTE-PAROLE DE SES ADHÉRENTS POUR DÉFENDRE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS LE PROJET DE LOI ELAN

Ayant notamment comme ambition de construire, plus, mieux et moins cher, le projet de loi ELAN, acronyme de « Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique » a fait l'objet d'une large concertation au second semestre 2017. Il impacte l'ingénierie à différents niveaux (dérogation à la loi MOP, suppression de l'obligation de concours d'architecture pour les organismes de logement social, création d'ingénieries publiques...). À ce titre, Syntec-Ingénierie a contribué aux débats, en faisant valoir les positions de la profession, aux côtés des autres acteurs de la maîtrise d'œuvre.











SYNTEC-INGÉNIERIE INVESTIE DANS LES ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

Le Gouvernement a lancé en 2017 <u>les Assises Nationales de la Mobilité</u>, dans la perspective de la loi d'orientation des Mobilités et a annoncé donner la priorité aux transports du quotidien et au renouvellement des infrastructures existantes.

Forte de son expérience dans les mobilités, les infrastructures et les systèmes de transport, Syntec-Ingénierie a contribué aux réflexions sur les mobilités soutenables et connectées en participant à plusieurs ateliers et en élaborant une note de positionnement sur la mobilité de demain.





MATINALES DE VIVAPOLIS - QUELLE PLACE POUR L'INGÉNIERIE DANS LA VILLE DURABLE ?

Membre de Vivapolis, réseau d'acteurs de la ville durable, Syntec-Ingénierie a organisé le 30 janvier 2018 les Matinales de Vivapolis. L'événement, qui avait pour thème : « L'ingénierie au service de la ville durable », a réuni une cinquantaine de participants. Il a permis de rappeler le rôle de l'ingénierie dans tous les domaines de la ville durable et sa capacité à proposer des modèles innovants et des solutions technologiques et organisationnelles. Parmi les sujets abordés :

- le bâtiment intelligent et durable, avec une présentation du Tribunal de Grande Instance de Paris ;
- la lutte contre la congestion urbaine avec le péage inversé ;
- l'exemple d'une ville connectée et les réponses apportées par l'ingénierie à l'activité des transports urbains et à la pérennité des activités économiques.

A cette occasion, Syntec-Ingénierie a présenté <u>Génie de Ville</u>, une offre de conseil, d'accompagnement et de formation en direction des collectivités territoriales pour appréhender facilement et rapidement les enjeux de la ville.

SYNTEC-INGÉNIERIE, FORCE DE PROPOSITION POUR PRÉVENIR LES RISQUES DANS LE CADRE DU GRAND PARIS EXPRESS

Face à la multiplicité des travaux souterrains liés au chantier du Grand Paris Express et aux contraintes de calendrier, Syntec-Ingénierie a été auditionnée par le CGEDD sur l'analyse des risques et des mesures pour les prévenir, prises dans le cadre de ce projet.

SYNTEC-INGÉNIERIE, PARTENAIRE DES ACTEURS DES TERRITOIRES

Le Bureau Infrastructure de Syntec-Ingénierie a reçu en mars 2018 l'Assemblée des Communautés de France (ADCF), avec laquelle ont été discutés les résultats 2017 du Baromètre de la Commande Publique.

Membre de l'IDRRIM, Syntec-Ingénierie poursuit sa participation aux réflexions engagées sur les marchés globaux de performance et les clauses d'insertion sociale.

Partenaire de l'Association des Ingénieurs territoriaux de France, Syntec-Ingénierie a engagé des réflexions sur la place de l'ingénierie dans l'acte de construire, sur les synergies à développer entre ingénieries publique et privée et sur la nécessité de mieux valoriser l'image de l'ingénierie.

L'Association « Vivapolis, l'Institut pour la Ville Durable » a pour objet d'appuyer les acteurs français de la ville durable dans sa mission de coordination, de capitalisation et de valorisation de l'ensemble des initiatives et réalisations qui concourent à l'émergence d'un modèle de conception, d'aménagement et de développement urbain plus intégré et plus sobre en énergie. Syntec-Ingénierie a intégré l'un des quatre collèges de l'association, celui des experts de la ville qui est un lieu d'échanges et de réflexions très riches réunissant, entre autres, l'ordre des architectes, la FNAU, la SCET, la SFU, l'IFSTTAR...

POUR UNE INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE DE QUALITÉ

Le Bureau Géotechnique de Syntec-Ingénierie a pour principaux objectifs de promouvoir une ingénierie géotechnique de qualité et d'assister le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entrepreneur pour une bonne maîtrise des risques géotechniques, condition indispensable pour réaliser un ouvrage de qualité dans le respect des délais et des coûts prévus.

LE BUREAU GÉOTECHNIQUE MOBILISÉ AUX CÔTÉS DU CEREMA

En partenariat avec le CEREMA, Syntec-Ingénierie participe à l'élaboration de plusieurs guides : document d'aide pour l'optimisation de la gestion des déchets générés par les activités des travaux publics, guide relatif à la valorisation des terres excavées en technique routière et dans les projets d'infrastructures linéaires.

LE BUREAU GÉOTECHNIQUE PRÉSENT AU SALON SOLSCOPE ET AU CONGRÈS DE L'AFTES

SOLSCOPE qui s'est déroulé les 14 et 15 juin 2017 a réuni toute la profession de la géotechnique. Parrain du salon, Syntec-Ingénierie a fait partie du jury de SOLSCOPE récompensant les professionnels avec le Trophée de l'Innovation : Jacques ROBERT, président du jury, a remis le prix à la société MS pour ses procédés de valorisation des boues de forage et de préservation de l'eau.

L'Association française des tunnels et des espaces souterrains a organisé son congrès mondial du 13 au 15 novembre 2017, sur le thème : « L'espace souterrain, notre richesse ». Aux côtés des entreprises, Syntec-Ingénierie était présente sur le salon.





LE BUREAU GÉOTECHNIQUE PARTICIPE À LA COMMISSION D'EXPERTS POUR LES EPG

Cette commission d'experts, dirigée par l'IFSTTAR et le CEREMA, est en charge d'instruire les dossiers d'Évaluation de Procédés Géotechniques (EPG) qui permettent aux entreprises innovantes de proposer des techniques nouvelles pour la réalisation de fondations, au même titre que les ATEX et ATEC délivrés par le CSTB dans les domaines autres que la géotechnique.

LE BUREAU GÉOTECHNIQUE PARTICIPE AU GROUPE DE COORDINATION DES COMMISSIONS DE NORMALISATION GÉOTECHNIQUE

Ce groupe est chargé d'élaborer une stratégie dans le domaine de la normalisation géotechnique, dans le cadre de la réorganisation du BNTRA.

RÉFLEXIONS ET REX AUTOUR DE LA NORME SUR LES MISSIONS D'INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE

En partenariat avec le CFMS, l'UMTM et la FNTP, Syntec-Ingénierie a organisé en novembre 2017 une demi-journée d'échanges sur les REX d'application de la norme sur les missions d'ingénierie géotechnique. Près de 150 participants ont pu échanger sur les apports de la norme, les difficultés rencontrées dans son application durant les quatre dernières années et les améliorations à apporter pour faciliter l'application dans la perspective d'une gestion optimale des risques géotechniques : une révision des « recommandations pour l'application de la norme sur les missions géotechniques » va être entreprise.



PUBLICATIONS

CHARTES

Avril 2018, avec le ministère de la Cohésion des territoires Charte d'engagement volontaire de la filière du bâtiment

GUIDES

Février 2017, MEDEF

Les bonnes pratiques partagées dans les marchés publics

LIVRES BLANCS / CONTRIBUTIONS

Novembre 2017, Syntec-Ingénierie

Mobilités et infrastructures de transport : note de positionnement de Syntec-Ingénierie dans le cadre des Assises Nationales de la mobilité

Mars 2018, CINOV / Syntec-Ingénierie

<u>Projet de loi ELAN : contribution au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE)</u>

Mars 2018, PTNB - <u>Le BIM dans le secteur du BTP : présentation des résultats de la deuxième enquête réalisée pour le baromètre du PTNB sur l'utilisation des outils numériques et digitaux par les professionnels du bâtiment</u>

2017, EY - Real Estate and Urban Employment Monitor, Croissance : les moteurs de la ville

PLAQUETTES

Syntec-Ingénierie - Génie de Ville : une offre de conseil, de formation et d'accompagnement pour appréhender facilement et rapidement les enjeux de la ville

Plaquettes régionales : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Pays de la Loire

ETUDES

Janvier 2018, OPIIEC - Chiffres et tendances de la Branche des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et de l'événement Juin 2018, OPIIEC - Les emplois, compétences et formations au sein des ESN et des sociétés ICT en France

CAHIERS INGÉNIERIE & PROJETS

Octobre 2017 - <u>Le cœur à l'innovation</u>, édition spéciale jeunes Janvier 2018 - <u>Remettre les mobilités en mouvement</u> Mars 2018 - <u>Industrie du futur : entrez dans l'innovation !</u>

ÉQUIPE

Christophe LONGEPIERRE • Délégué Général

PÔLE MÉTIERS

Emmanuel RAMFEL • Délégué Industrie & Énergie / Ingénierie & Conseil en Technologies / International

Anne ZIMMERMANN • Déléguée à la Construction et à l'Environnement / Biodiversité

PÔLE SOCIAL / FORMATION

Thomas CLOCHON • Délégué aux Affaires Sociales et Formation Mathilde WATTRELOT • Assistance Adhérents aux Affaires Sociales

PÔLE ÉVÉNEMENTS / COMMUNICATION / RELATIONS ADHÉRENTS

Lauriane CHALARD • Déléguée Communication et Relations Presse Martine ROUX-HERRY • Déléguée Événements et Développement











PÔLE JURIDIQUE

Benjamin VALLOIRE • Délégué aux Affaires Juridiques

INFORMATIQUE

Marc EYBERT • Webmaster

Gérard MONTEAUD • Responsable Informatique

SECRÉTARIAT

Elodie GRANGER • Assistante de Direction Peggy TAMBY • Assistante







